



Fort-de-France, le 12 avril 2024

LIBERATION IMMEDIATE DE HERVE PINTO.

Hervé PINTO est incarcéré à la prison de Ducos depuis plusieurs semaines. Aurait-il commis un crime de sang, une escroquerie, un attentat ou tout autre fait abominable ? Aurait-il commis un forfait pire que tout cela aux yeux de celles et ceux qui administrent ici la « justice » et « l'ordre » ? Non !

Hervé PINTO a exigé des tribunaux et des pouvoirs publics de ce pays, présenté comme un état de droit, de faire respecter et de faire exécuter des décisions rendues par les tribunaux de cet Etat. Et comme il refuse de se taire, alors il fait l'objet d'un « emprisonnement-bâillon ».

Les personnes qui doivent être incarcérées, ce sont toutes celles qui sont à l'origine de cette situation, ainsi que leurs complices.

La CGTM appelle à être présents mardi 23 avril 2024 à 7 heures à la Maison des Syndicats à Fort-de-France pour exiger :

- L'abandon des poursuites contre Hervé PINTO et sa libération immédiate,
- Que soient mis en cause les véritables responsables de cette situation.

Le Secrétaire Général

Gabriel JEAN-MARIE